

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Technopole de Bordeaux - Assemblée Générale RETIS du 9 au 11
juin 2010 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association RETIS (Réseau des Technopoles, Incubateurs et CEEI de France) qui regroupe notamment les trois sites technopolitains de Bordeaux Montesquieu, Bordeaux Technowest et Bordeaux Unitec organise du 9 au 11 juin 2010 son assemblée générale annuelle.

Cette association s'appuie sur trois types de structures, à savoir 50 technopoles labellisées reconnues par l'International Association of Sciences Parcs, 30 incubateurs conventionnés par le Ministère délégué à la Recherche qui valorisent les projets, et 33 CEEI (Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation) qui détectent et accompagnent les projets de création d'entreprises innovantes ou de développement d'entreprises existantes par l'innovation.

L'association RETIS représente ainsi une force de 12 000 entreprises innovantes accompagnées ou hébergées par ces membres.

Les objectifs majeurs de RETIS sont les suivants :

- la communication au niveau national sur l'intérêt économique des structures d'appui à l'innovation, sur leur savoir-faire développé et sur le réseau de ses propres actions.
- l'animation de réseau par l'octroi et le suivi de la labellisation des technopoles et CEEI, la capitalisation des savoir-faire et des indicateurs (chiffres clés), la mutualisation des outils pour les structures d'appui, la fédération et le groupement d'actions collectives, et la coopération inter-membres.
- la formation des membres sur l'accompagnement de la création d'entreprises, sur les processus métier de l'entreprise innovante et sur les processus transverses de l'entreprise innovante.

L'organisation de cette assemblée générale sera l'occasion de présenter l'action technopolitaine complétée par la synergie des pôles de compétitivité et par l'ensemble des actions menées autour de l'innovation. Dans cette optique, la première journée sera constituée de tables rondes et de présentation des structures et des projets.

L'audience de cette assemblée générale sera très large puisqu'elle devrait compter environ 300 participants et se terminer par l'élection du nouveau président de la structure.

Pour cette organisation, l'Association RETIS a sollicité la participation de la Communauté urbaine à hauteur de 10 000 € pour un budget subventionnable T.T.C de 55 000 € tel que détaillé ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Location mobilier	5 000	Communauté de Communes	30 000
Location matériel	1 000	Région	10 000
Restauration	16 308	CUB	10 000
Dîner de gala	15 200	Sponsors	5 000
Transports	5 000		
Cadeaux	3 710		
Communication	6 050		
Documentation	2 000		
TOTAL	55 000	TOTAL	55 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

La demande de subvention de l'association Technopole de Bordeaux pour l'organisation de l'assemblée générale du réseau RETIS à hauteur de 10 000 € sur un budget subventionnable T.T.C de 55 000 € est recevable,

DECIDE :

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 10 000 € au bénéfice de l'association RETIS pour l'organisation du congrès des technopoles qui se déroulera dans les locaux de l'Hotel de Région à Bordeaux du 9 au 11 juin 2010,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée fixant les modalités de versement de la subvention communautaire attribuée à l'association RETIS,

Article 3 : la dépenses correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 JUIN 2010**

PUBLIÉ LE : 15 JUIN 2010

M. JEAN-JACQUES BENOIT